PYRAM.

« Il était temps de prendre la parole »

Suite à l'audience au tribunal de commerce du mardi 24 juillet, le syndicat FO, majoritaire dans l'entreprise Pyram à 70 %, a tenu une conférence de presse jeudi 26 juillet. Un temps d'échange avec le secrétaire général du Cantal, Jean-Vincent Boudou, pour une mise au point et dénoncer « le vaste enfumage » qui dure depuis deux ans.

Thierry Couderc et Jean-Vincent Boudou, dans les locaux aurillacois de FO, place de la paix.

« Vu les derniers événements, il était temps de prendre la parole pour une mise au point » a entamé Jean-Vincent Boudou. Le syndicaliste, tente de garder son calme, mais assez rapidement, le ton monte « Le Cantal c'est comme la Corse mais sans les bombes. La loi du silence autour de Pyram doit cesser. Il faut que les gens soient au courant de l'enfumage qui a lieu dans l'entreprise depuis deux ans ».

43 licenciements éventuels

Le premier problème, pour le secrétaire général, réside dans la communication du cabinet de redressement Prosphères : « Nous avons bien vu la différence de communication en fonction de l'interlocuteur. Il y a une communication pour l'État, pour les consulaires… Dans tout ça, les syndicats ne servent que pour les accords ».

Le syndicaliste est aujourd'hui excédé et dénonce un deuxième plan de licenciement, qui fait suite au premier PSE (plan de sauvegarde de l'emploi) d'avril 2017 : « Déjà à cette époque, nous avions mandaté des experts indépendants qui avaient mis en lumière que le projet proposé par Prosphères allait droit dans le mur, mais nous n'avons pas été écoutés » soupire Jean-Vincent Boudou.

Le syndicaliste dénonce également des pratiques d'un autre temps, comme l'éviction du délégué syndical de l'époque : « Le représentant a été licencié, après 30 ans de service. Il était compétent et apte à tous les postes. Mais le reclassement qu'on lui proposait tient de la mesquinerie et du mépris. Le nouveau poste basé à Cholet, était un mi-temps, en CDD, pour une mission de technicien de surface ».

Le nouveau plan de continuation, présenté le 24 juillet au tribunal de commerce, par la direction de Pyram et de Prosphères, comporte une nouvelle « charrette », intégré dans un nouveau PSE. Le problème, pour le secrétaire général « est qu'on présente cela comme une tentative de sauvegarde de l'emploi, alors que 43 personnes vont se retrouver sur le carreau ».

L'autre élément, qui a fait bondir le représentant de FO est la mise en place d'un accord sur le temps de travail, à quelques heures de l'audience du tribunal de commerce : « À aucun moment, le plan de reprise n'était lié à un accord sur le temps de travail. Pourtant, il est passé au forceps mercredi. Un référendum illégal a été réalisé (44 pour, 30 contre, 13 abstentions), qui n'a aucune valeur. Les représentants syndicaux ont été mis sous pression, coincés dans l'étau entre les salariés et la direction, sans avoir le temps de la réflexion ».

La situation est aujourd'hui jugée « idéale » pour Prosphères : « les accords d'entreprises et la convention collective sont mis de côté. Désormais la semaine de 35 heures est révolue. Le temps de travail pourra osciller de 44 h à 24 h hebdomadaires ». Thierry Couderc, également à FO, rajoute également que « l'accord de prévenance est aussi fragilisé ». Cet accord permettait de savoir, un mois à l'avance, les changements sur son planning. Demain, « ce sera d'une semaine à l'autre, sans pouvoir réellement s'organiser. Très pratique dans le cadre d'une vie de famille ».

Peu d'illusion sur l'avenir de l'entreprise

Pour Jean-Vincent Boudou, l'intégralité de ces actions « va encore plus loin que les ordonnance Macron ». Le syndicaliste met également en garde : « Ce n'est pas une découverte. Tout le monde est au courant, au niveau de la communauté de communes, du Département, de la municipalité de Vic-sur-Cère… Ces personnes doivent être conscientes de la dette publique et sociale qui pèse autour de Pyram. Demain, ce sont 43 familles qui vont peut-être partir. Je pense que cela représente tout de même un impact, pour une commune comme Vic-sur-Cère et pour le territoire ».

Le secrétaire général, se fait ainsi peu d'illusions sur l'avenir de l'entreprise : « Michel Rességuier veut préserver Pyram. Oui, il veut préserver la marque, le savoir-faire… Mais on jette les salariés. De toute manière, quand on supprime le contrôle qualité dans une entreprise, on ne va pas dans le bon sens. Demain, ils seront moins de 80 dans les locaux et en plus la confiance des clients est perdue ».

Pourtant, Jean-Vincent Boudou précise « que le secteur est en croissance de 3 %. Il y a du travail ». Le secrétaire termine ainsi en indiquant le fond de sa pensée : « Prosphères est passé d'un cabinet de redressement à cabinet de tueur. Tout est en marche pour que cela se passe mal. La décision interviendra en plus à la veille des vacances. Certains vont ainsi recevoir une bonne nouvelle ».

A.C-R